



Saint-Pierre-de-Varengeville

Envoyé en préfecture le 17/10/2024

Reçu en préfecture le 17/10/2024

Publié le 19 septembre 2024



ID : 076-217606367-20240919-DEL20240900-DE

Préfecture de la Seine-Maritime
DRCLE 1^{er} bureau
76036 ROUEN CEDEX

N/Réf. : CC/2024-09

Objet : Conseil Municipal du 19 septembre 2024

BORDEREAU D'ENVOI		
Nature des Pièces		Pièces Jointes
<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Veillez trouver ci-jointes, les délibérations du Conseil Municipal du 19 septembre 2024 :</p> <p>DELIBERATION N° 24/09/1 : Approbation du dernier compte-rendu – Conseil municipal du 20 juin 2024 DELIBERATION N° 24/09/2 : Approbation de l'ordre du jour DELIBERATION N° 24/09/3 : Dérogation temps scolaire DELIBERATION N° 24/09/4 : Convention de prestations de service entre la commune et la résidence autonomie Louis Robin DELIBERATION N° 24/09/5 : Remboursement de l'achat de décorations dans le cadre de plusieurs évènements communaux 2024 Affaires et questions diverses</p> <p>Veillez agréer, Madame Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.</p>		15
<input checked="" type="checkbox"/>	POUR ATTRIBUTION	
<input checked="" type="checkbox"/>	POUR VISA ET RETOUR	
<input checked="" type="checkbox"/>	POUR CONTROLE DE LEGALITE	

Le Maire,

Jean-Michel MAUGER

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Jeudi 19 septembre 2024

Convocation	12/09/2024	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
Réunion	19/09/2024			
Affichage	20/09/2024	19	14	17

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi dix-neuf septembre à 19h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MAUGER, Maire en salle du Conseil Municipal.

Étaient présents : Mmes et M. MAUGER Jean-Michel, LEPROUST Julie, SIMON Philippe, LEFEZ Martine, DUCHEMIN Vincent, MAUGER Nathalie, ROBERT Olivier, BIESUZ Sylvie, BARRON Julie, CLATOT Guillaume, ROUGEOLLE Magali, LELIEVRE Stéphanie, BECQUET Marc, CHERON Sébastien.

Était absent :

Étaient absents excusés : Christian JOUISSE, Betty FORESTIER, LEMESLE Patrick, YON Corinne, VELLY Elisabeth.

Procurations :

Monsieur JOUISSE Christian à Madame LEPROUST Julie
Madame FORESTIER Betty à Monsieur DUCHEMIN Vincent
Madame YON Corinne à Madame Sylvie BIESUZ

Secrétaire de séance : Marc Becquet

Était également présente : Mme COLANGELO Catherine

DELIBERATION N° 24/09/1**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 06 2024**

Monsieur le Maire propose d'approuver le procès-verbal du Conseil Municipal du 20 Juin 2024.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

VOTE	
Contre	
Abstention	
Pour	17

ADOpte à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 20 juin 2024.

*Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Pour copie certifiée conforme,*

Le Maire
Jean-Michel MAUGER



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Jeudi 19 septembre 2024

Convocation	12/09/2024	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
Réunion	19/09/2024			
Affichage	20/09/2024	19	14	17

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi dix-neuf septembre à 19h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MAUGER, Maire en salle du Conseil Municipal.

Étaient présents : Mmes et M. MAUGER Jean-Michel, LEPROUST Julie, SIMON Philippe, LEFEZ Martine, DUCHEMIN Vincent, MAUGER Nathalie, ROBERT Olivier, BIESUZ Sylvie, BARRON Julie, CLATOT Guillaume, ROUGEOLLE Magali, LELIEVRE Stéphanie, BECQUET Marc, CHERON Sébastien.

Était absent :

Étaient absents excusés : Christian JOUISSE, Betty FORESTIER, LEMESLE Patrick, YON Corinne, VELLY Elisabeth.

Procurations :

Monsieur JOUISSE Christian à Madame LEPROUST Julie
Madame FORESTIER Betty à Monsieur DUCHEMIN Vincent
Madame YON Corinne à Madame Sylvie BIESUZ

Secrétaire de séance : Marc Becquet

Était également présente : Mme COLANGELO Catherine

DELIBERATION N° 24/09/2**APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le Maire propose l'ordre du jour suivant :

1. Affaires générales :

- Dérogation temps scolaire
- Convention de prestation de services entre la commune et la résidence autonomie Louis Robin
- Délibération pour remboursement de l'achat de parapluies roses dans le cadre de l'événement octobre rose 2024

2. Affaires et questions diverses

- Adhésion convention piscine
- Achat nouveau columbarium
- Rendez-vous MNT dans le cadre de la prévoyance et de la complémentaire santé
- Panneaux photovoltaïques
- Etat de Péril, et bien sans maître
- Bibliothèque
- Repas des anciens
- Réunion publique participation citoyenne
- Réunion publique Centre bourg
- Salon du livre

- Avis Voile
- Remerciements



Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

V O T E	
Contre	
Abstention	
Pour	17

ADOpte à l'unanimité, l'ordre du jour de la séance du 19/09/2024

*Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Pour copie certifiée conforme,*

Le maire,
Jean-Michel MAUGER

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Jeudi 19 septembre 2024

Convocation	12/09/2024	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
Réunion	19/09/2024			
Affichage	20/09/2024	19	14	17

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi dix-neuf septembre à 19h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MAUGER, Maire en salle du Conseil Municipal.

Étaient présents : Mmes et M. MAUGER Jean-Michel, LEPROUST Julie, SIMON Philippe, LEFEZ Martine, DUCHEMIN Vincent, MAUGER Nathalie, ROBERT Olivier, BIESUZ Sylvie, BARRON Julie, CLATOT Guillaume, ROUGEOLLE Magali, LELIEVRE Stéphanie, BECQUET Marc, CHERON Sébastien.

Était absent :

Étaient absents excusés : Christian JOUISSE, Betty FORESTIER, LEMESLE Patrick, YON Corinne, VELLY Elisabeth.

Procurations :

Monsieur JOUISSE Christian à Madame LEPROUST Julie

Madame FORESTIER Betty à Monsieur DUCHEMIN Vincent

Madame YON Corinne à Madame Sylvie BIESUZ

Secrétaire de séance : Marc Becquet

Était également présente : Mme COLANGELO Catherine

DELIBERATION N° 24/09/3

DEROGATION TEMPS SCOLAIRE

Rapporteur Madame Martine LEFEZ,

Vu le code de l'Éducation,

Vu le décret du 24 janvier 2013 fixant la répartition de la semaine sur neuf demi-journées,

Vu le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 permettant un fonctionnement sur quatre jours,

Vu le courrier de la directrice de l'académie des services de l'Éducation nationale en date du 18 juin 2024, Considérant que l'organisation du temps scolaire qui a été accordé à nos écoles conformément à l'article D521-12 du code de l'éducation, permettant de répartir les enseignements sur huit demi-journées par semaine arrivant à échéance en septembre 2024, il convient de délibérer pour renouveler la dérogation.

Vu la validation des directrices de nos écoles pour renouveler cette dérogation,

Vu la validation des conseils des écoles,

Monsieur le maire propose à l'assemblée de solliciter le renouvellement de la dérogation pour l'organisation du temps scolaire sur 4 jours ainsi qu'il suit :

Envoyé en préfecture le 17/10/2024

Reçu en préfecture le 17/10/2024

S²LOW

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Publié le	Vendredi
Matin	8h45	8h45		8h45	ID : 076-217606367-20240919-DEL20240903-DE	
	12h	12h		12h		12h
Après-midi	13h30	13h30		13h30		13h30
	16h15	16h15		16h15		16h15

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

VOTE	
Contre	
Abstention	
Pour	17

ADOpte à l'unanimité, la présente délibération.

*Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Pour copie certifiée conforme,*

Le Maire,
Jean-Michel MAUGER



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Jeudi 19 septembre 2024

Convocation	12/09/2024	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
Réunion	19/09/2024			
Affichage	20/09/2024	19	14	17

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi dix-neuf septembre à 19h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MAUGER, Maire en salle du Conseil Municipal.

Étaient présents : Mmes et M. MAUGER Jean-Michel, LEPROUST Julie, SIMON Philippe, LEFEZ Martine, DUCHEMIN Vincent, MAUGER Nathalie, ROBERT Olivier, BIESUZ Sylvie, BARRON Julie, CLATOT Guillaume, ROUGEOLLE Magali, LELIEVRE Stéphanie, BECQUET Marc, CHERON Sébastien.

Était absent :

Étaient absents excusés : Christian JOUISSE, Betty FORESTIER, LEMESLE Patrick, YON Corinne, VELLY Elisabeth.

Procurations :

Monsieur JOUISSE Christian à Madame LEPROUST Julie

Madame FORESTIER Betty à Monsieur DUCHEMIN Vincent

Madame YON Corinne à Madame Sylvie BIESUZ

Secrétaire de séance : Marc Becquet

Était également présente : Mme COLANGELO Catherine

DELIBERATION N° 24/09/5

REMBOURSEMENT DE L'ACHAT DE DECORATIONS DANS LE CADRE DE PLUSIEURS EVENEMENTS COMMUNAUX 2024

Rapporteur Sylvie BIESUZ,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2123-18,

Considérant que Madame Sylvie BIESUZ, Adjointe au Maire, a dû avancer exceptionnellement, l'achat de décorations pour plusieurs événements communaux, à savoir, la décoration pour la boum du CMJ et les parapluies d'octobre rose, il convient de lui rembourser le montant des factures

Monsieur le Maire propose donc à l'assemblée de procéder au remboursement des factures

présentées pour un montant total de 150.66€ TTC.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

VOTE	
Contre	
Abstention	
Pour	17

PROPOSE à l'unanimité, de rembourser la somme de 150.66€ TTC à Madame BIESUZ Sylvie, Adjointe au Maire.

DIT que la dépense sera imputée à l'article 60632 (fournitures de petits équipements).

AUTORISE monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Pour copie certifiée conforme,

Le maire
Jean-Michel MAUGER



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Jeudi 19 septembre 2024

Convocation	12/09/2024	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
Réunion	19/09/2024			
Affichage	20/09/2024	19	14	17

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi dix-neuf septembre à 19h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MAUGER, Maire en salle du Conseil Municipal.

Étaient présents : Mmes et M. MAUGER Jean-Michel, LEPROUST Julie, SIMON Philippe, LEFEZ Martine, DUCHEMIN Vincent, MAUGER Nathalie, ROBERT Olivier, BIESUZ Sylvie, BARRON Julie, CLATOT Guillaume, ROUGEOLLE Magali, LELIEVRE Stéphanie, BECQUET Marc, CHERON Sébastien.

Était absent :

Étaient absents excusés : Christian JOUISSE, Betty FORESTIER, LEMESLE Patrick, YON Corinne, VELLY Elisabeth.

Procurations :

Monsieur JOUISSE Christian à Madame LEPROUST Julie

Madame FORESTIER Betty à Monsieur DUCHEMIN Vincent

Madame YON Corinne à Madame Sylvie BIESUZ

Secrétaire de séance : Marc Becquet

Était également présente : Mme COLANGELO Catherine

DELIBERATION N° 24/09/5

REMBOURSEMENT DE L'ACHAT DE DECORATIONS DANS LE CADRE DE PLUSIEURS EVENEMENTS COMMUNAUX 2024

Rapporteur Sylvie BIESUZ,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2123-18,

Considérant que Madame Sylvie BIESUZ, Adjointe au Maire, a dû avancer exceptionnellement, l'achat de décorations pour plusieurs événements communaux, à savoir, la décoration pour la boum du CMJ et les parapluies d'octobre rose, il convient de lui rembourser le montant des factures

Monsieur le Maire propose donc à l'assemblée de procéder au remboursement des factures présentées pour un montant total de 150.66€ TTC.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

VOTE	
Contre	
Abstention	
Pour	17

PROPOSE à l'unanimité, de rembourser la somme de 150.66€ TTC à Madame BIESUZ Sylvie, Adjointe au Maire.

DIT que la dépense sera imputée à l'article 60632 (fournitures de petits équipements).

AUTORISE monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Pour copie certifiée conforme,

Le maire
Jean-Michel MAUGER

